

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 décembre 2007
(convocation du 10 décembre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis
M. GOURGUÉS Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude
M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique
Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

Programme de travail multipartenarial 2008
□ CUB - A'URBA

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pour faire aboutir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui a servi de base au Plan Local d'Urbanisme, la Communauté Urbaine de Bordeaux doit engager un certain nombre d'études, ressortant notamment du programme des études urbaines approuvé le 4 mai 2006.

A ce titre, elle s'appuie notamment sur les réflexions conduites par l'A'URBA qui font l'objet d'un programme partenarial arrêté annuellement.

Il convient donc aujourd'hui d'examiner le projet de programme 2008 tel que présenté au Conseil d'Administration de l'agence du 5 décembre dernier, ceci au regard de sa cohérence par rapport aux politiques communautaires.

Celui-ci pourra ensuite connaître des évolutions selon les règles déjà validées par notre Etablissement Public.

1° – les conditions d'élaboration du programme 2008 :

Le programme a été établi conformément à la méthode mise en place en 2003, coordonnée par la Direction du Pôle Aménagement Urbain et Habitat et reposant sur :

- l'élaboration, pour chaque étude, d'une fiche traduisant les attentes communautaires,
- l'analyse de l'opportunité et une appréciation du temps de travail nécessaire, dans le cadre d'une concertation étroite entre les services communautaires et l'A'URBA et de comités techniques débouchant sur un accord de tous les partenaires autour d'objectifs communs.

2° – le contenu du programme 2008 :

Le programme 2008, repose sur sept grands objectifs retenus par l'ensemble des partenaires (cf : contenu détaillé en annexe).

Ces sept objectifs se déclinent par suite autour de onze missions thématiques dans lesquelles s'inscrivent les études mutualisées et/ou individualisées par partenaires.

1 – prospective et dynamiques territoriales

La CUB s'inscrit dans cette mission par une participation aux travaux de réflexion particulièrement au titre :

- des évolutions démographiques, que nous avons besoin de mesurer pour le PLH et par suite le PLU, des cohérences territoriales (SCOT, Attractivité économique des territoires...).

2 – planification et stratégies territoriales

Ce volet, concentre la part la plus importante du programme communautaire. En effet, il concerne le PLU et l'ensemble des études qui relèvent de ce document de planification, tant au niveau schéma de référence que des études territoriales et/ou réglementaires, ainsi que par la réflexion sur la qualité urbaine (guides, chartes...).

3 – espaces publics

Ce volet concerne principalement le dossier de concertation des extensions du TCSP et l'élaboration dans le cadre de la loi handicap, du plan d'accessibilité de la voirie.

4 – environnement, ressources agricoles et naturelles, développement durable

Outre sa participation aux réflexions générales mutualisées (plan climat), la CUB, est concernée particulièrement par la protection des espaces naturels périurbains.

5 – déplacements et inter modalités

Les points forts de ce secteur pour la CUB concernent l'enquête ménage préalable à la révision du PDU et la mise en œuvre de l'évaluation de la première phase du tramway.

6 – économie et attractivité des territoires

Ce secteur est en forte évolution et entraîne un panel d'études aussi bien générales que sectorielles (urbanisme commercial, pôle chimie-logistique de la Presqu'île d'Ambès...).

7 – cohésion urbaine et renouvellement des quartiers

Du fait de son nouveau positionnement dans le pilotage de la politique de la ville, la CUB peut solliciter l'A'URBA sur des notes de fond en appui de la mise en œuvre de sa politique.

8 – habitat et évolutions sociales

Ce volet concerne principalement le PLH dans une perspective de mise en œuvre et de révision.

9 – observation et veille urbaine

5 thèmes récurrents qui permettent l'animation, l'alimentation des réflexions en tant que base d'aide à la décision : PLU, PLH, PDU...

- l'habitat
- l'immobilier et le foncier
- les déplacements
- l'évolution du développement urbain
- divers bases de données et mode d'occupation des sols.

Un nouveau thème apparaît en 2008 :

- environnement et risques

Il s'agit d'établir un état initial de l'environnement afin d'alimenter les différentes réflexions et politiques communautaires en matière environnementale, notamment les études urbaines.

Enfin, la CUB est concernée par une dernière mission concernant la communication et la valorisation des politiques urbaines. Outre le service rendu par le centre de documentation et les différentes publications, ce secteur concerne l'assistance à la coopération internationale qui s'ouvre, cette année, au-delà du Venezuela vers le Maroc et la participation au Ecosoen avec la Ville de Bilbao.

3° – les conditions d’adaptations éventuelles :

Cette programmation peut également être adaptée en fonction des urgences, des reports d’études ou des aléas de calendrier en s’assurant de la pertinence de la modification, de son adéquation avec la programmation générale et le respect de la subvention allouée pour l’année considérée (en substituant une étude à une autre).

Le dernier comité technique a souhaité qu’une évaluation annuelle soit faite sur le programme écoulé.

A cet égard, les éléments de base de chaque fiche peuvent servir de base, quitte à être complétées ultérieurement pour préciser davantage nos attentes.

En conclusion, il est proposé :

- d’arrêter le programme 2008, tel que proposé tout en se réservant le droit de le modifier conformément aux règles définies ci-dessus, à savoir :

- une validation par le Directeur Général Adjoint référent.
- le maintien dans l’enveloppe financière allouée.

- de retenir le principe d’un bilan annuel de l’avancement du programme partenarial.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l’unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 21 FÉVRIER 2008</p> <p>PUBLIÉ LE : 21 FÉVRIER 2008</p>

M. SERGE LAMAISON